Tuberculose latente, information des patients

Fiche d'information lorsqu'aucun traitement préventif n'est prescrit

Comment se transmet la tuberculose ?
Une personne dont les poumons sont touchés par la tuberculose peut infecter les autres en toussant dans un environnement confiné. La tuberculose qui touche d'autres organes et la tuberculose latente ne sont pas contagieuses. Il est rare que les enfants soient contagieux avant la puberté. Le risque d'infection est maximal entre des personnes qui passent beaucoup de temps dans la même pièce, par exemple parce qu'elles habitent ensemble.

Qu'est-ce que la tuberculose latente ?
Toutes les personnes infectées par la tuberculose ne développent pas la maladie. Chez la plupart des gens, les défenses de l'organisme peuvent stopper la multiplication des bactéries. Les bactéries déjà présentes peuvent rester dans le corps mais ne sont pas actives. Cet état est appelé **tuberculose latente**.

La tuberculose latente n'est pas une maladie
Si, après un test sanguin de dépistage de la tuberculose (TLIG) ou un test cutané (test tuberculinique), on vous a dit que vous aviez une tuberculose latente, cela signifie que vous ne présentez aucun symptôme lié à la tuberculose et que vous ne pouvez pas transmettre ces bactéries à d'autres personnes.

Il existe en revanche un risque de développer une tuberculose plus tard dans la vie, mais ce risque est faible.

Dans certains cas, un traitement préventif est prescrit
Certaines personnes présentant un risque accru de développer ultérieurement une tuberculose se voient proposer un traitement préventif. Cela concerne principalement les femmes en période de grossesse et après l'accouchement, les enfants et adolescents, ainsi que les personnes dont le système immunitaire est affaibli, par exemple à cause d'un traitement contre le cancer, d'un diabète traité à l'insuline, d'une maladie rénale grave. Un traitement préventif est parfois également proposé aux personnes qui ont récemment été exposées à une infection tuberculeuse.

Contact avec un médecin
Vous avez une tuberculose latente mais votre médecin estime que vous n'avez pas besoin de de suivre aujourd'hui un traitement. Si vous deviez plus tard présenter des symptômes tels qu'une toux prolongée (plus de trois semaines), des sueurs nocturnes, de la fièvre ou une perte de poids involontaire, contactez un médecin pour vous faire examiner pour la tuberculose. Faites-le également en cas de grossesse, de traitement d'un diabète à l'insuline, de maladie rénale grave, d'un traitement contre le cancer ou si, pour une raison quelconque, votre système immunitaire est affaibli. Ces situations impliquent en effet un risque accru de développer une tuberculose active.

Coordonnées (Kontaktuppgifter)

Nom du service *(Namn på mottagningen)*

…….

N◦ de téléphone / horaires d'ouverture *(Telefonnummer/telefontid till mottagningen)*

……..……